

6.3 ADAPTATIONS DES PÊCHEURS ÉVOLUTION DU SECTEUR

Jacques QUENSIÈRE, Yveline PONCET, Claude FAY, Pierre MORAND,
Bréhima KASSIBO, Hélène REY, Eveline BAUMANN, Vincent BÉNECH
François BOUSQUET, Daniel DANSOKO, Claude HERRY, Raymon LAË,
Tiéma NIARÉ, Jean RAFFRAY, Jean-Jacques TROUBAT, Jean-Yves WEIGEL

Par l'analyse critique des facteurs invoqués pour expliquer la crise actuelle, nous avons rappelé que l'évolution du secteur halieutique ne pouvait être rapportée aux seuls déterminants biologiques. Nous nous appuyons ici sur les développements effectués dans les cinq premières parties de cette étude pour établir, par une rétrospective simplifiée, les principaux mécanismes de l'évolution des pêcheries, en soulignant l'étroite relation qui apparaît de façon constante entre les changements essentiels qui ont affecté le secteur et les modifications de son environnement.

LES CHANGEMENTS D'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE

Les premiers changements d'environnement qui puissent être clairement rattachés à des modifications du secteur halieutique datent de la période coloniale. On a vu que ces changements sont principalement d'ordre économique et commercial (chap. 1.2, 2.5 et cinquième partie), mais également d'ordre militaire : introduction des échanges monétaires à travers l'impôt et à travers le commerce, développement d'activités commerciales destinées à l'écoulement de produits manufacturés et au drainage de matière première, et enfin « pacification » des secteurs occupés (Baumann, 1992).

On a vu que ces nouvelles conditions, qui ne sont pas spécifiques à la pêche mais générales aux territoires occupés, avaient eu des effets importants sur la dynamique du secteur. Ainsi, le paiement de l'impôt en numéraire, l'apparition de produits manufacturés

tels que les hameçons forgés ou les fils de coton qui permettent d'économiser du temps de travail mais qui doivent également être payés en numéraire conduisent les pêcheurs à dégager davantage de surplus commercialisables. Plus tard, l'introduction des fibres synthétiques permettent de construire des engins solides et performants. L'usage de certains d'entre eux, jugés trop prenants et souvent interdits sur les territoires régis par le droit coutumier, conduit à un accroissement de la puissance de pêche des unités et au développement des migrations de pêche vers l'aval.

Les contraintes et les opportunités induites par la colonisation, telles que la monétarisation, le développement des activités commerciales, l'ouverture de marchés extérieurs pour le poisson et la sécurité de déplacement sur l'ensemble du territoire colonial, induisent de nouveaux comportements chez les pêcheurs. Pour accroître la quantité de leurs surplus commercialisables, ils vont tendre d'une part à accroître leur capital productif et, d'autre part à étendre leur activité sur de plus grandes superficies.

Ces nouvelles conditions d'activité, initialement provoquées par des événements extérieurs, vont à leur tour générer des tensions à l'intérieur du système de pêche deltaïque. On a vu au chapitre 5.3 que la disponibilité de matériaux performants fait naître quelques différends entre les jeunes, favorables à ces nouveautés pour l'économie de travail qu'elles leur octroient, et les anciens qui y voient d'abord une dépense. On a vu également au chapitre 2.5 que les filets synthétiques plus faciles à construire et à mettre en œuvre favorisent le travail individuel alors que les techniques et les matériaux anciens faisaient des pêches collectives les plus fructueuses. On a vu que le contrôle des gains des cadets par la famille devient plus difficile dès lors que ces derniers, d'abord envoyés en migration longue, ensuite partent d'eux

même, et que cet éloignement périodique du finage favorise les désirs d'émancipation. On a vu enfin comment la préoccupation croissante du rendement et l'apparition d'engins nouveaux, formant une « bande de recouvrement » technique (perte de spécificité lignagère des batteries d'engins utilisées), vont favoriser, dès les prémices du boom halieutique, l'émergence de conflits entre groupes de pêcheurs.

Autant de situations nouvelles issues de l'adaptation des pêcheurs aux contraintes externes, et qui conduisent en retour à des réajustements. Ces derniers, en ce qui concerne le développement de la pêche commerciale pendant la période coloniale, se rapportent à trois grands domaines :

- augmentation de la contestation des règles traditionnelles par les jeunes pêcheurs et surtout développement des conflits opposants les différents groupes de pêcheurs ;
- développement de l'emprise des commerçants sur les pêcheurs par le biais des réseaux de collecte et de distribution qu'ils ont installés sur le Delta, mais aussi par le biais du crédit informel (chap. 4.5) ;
- évolution des pratiques de pêche vers une économie de production pour le marché.

Ces quelques rappels montrent que les facteurs qui influent le plus sur le secteur halieutique pendant la période coloniale ne lui sont pas spécifiques. Il s'agit de facteurs induits par la logique coloniale et principalement basés sur la volonté de faire entrer les productions locales dans une économie de marché : monétarisation des échanges, intensification des pratiques commerciales, ouverture à des marchés extérieurs, etc. En revanche, les initiatives gouvernementales qui viseront spécifiquement le développement de la pêche resteront pratiquement sans effet. Il en est ainsi des différentes tentatives de promouvoir l'amélioration des produits de la pêche par salage. De même, la diffusion des matériaux manufacturés tels que les fils de coton, hameçons, fibres synthétiques, nappes préfabriquées, est une réussite dont le mérite revient davantage au zèle des commerçants qu'à celui de l'administration coloniale.

On voit donc (chap. 2.6, 5.1, 5.2) qu'en créant de nouvelles contraintes et aussi de nouvelles opportunités, ces facteurs "généraux" favorisent la diffusion dans le monde pêcheur de certaines stratégies dont les contrecoups sur l'ensemble du secteur sont économiques mais également sociaux et technologiques.

LES CHANGEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Rappelons que l'intervention du nouvel Etat malien à l'Indépendance vise surtout à promouvoir un ordre social et économique nouveau jugé alors plus équitable et plus apte à permettre le progrès.

La mise en pratique de ces principes politiques conduit là aussi à la mise en place de nouvelles contraintes et de nouvelles opportunités qui orienteront la sélection de comportements particuliers chez les pêcheurs.

Rappelons également (chap. 5.4) que l'abrogation des territoires et des pouvoirs de gestion traditionnels n'aboutit pas à la disparition effective des maîtrises mais à leur redistribution. En abrogeant un ordre établi sans se donner les moyens d'imposer sa décision, l'Etat modifie les relations entre pouvoirs et espaces en donnant à certains l'opportunité de briguer pour eux-mêmes un pouvoir que la tradition ne leur destinait pas (chap. 1.2 ; 5.2). Il y a alors dissociation des pouvoirs de gestion entre plusieurs pôles hétérogènes dont certains sont détachés de la composante symbolique qui en fixait les limites sociales.

On favorise ainsi le dévoiement de la « part de l'eau », le *manga-ji*, vers une rente de situation qui devient un enjeu déstabilisant. On favorise également les conflits pour l'appropriation de cette rente et pour l'usage qui en est fait (chap 2.5).

Dans le courant des années cinquante, le développement de l'activité halieutique avait contribué à accroître la concurrence entre pêcheurs. Une recrudescence de conflits était apparue entre pêcheurs migrants et pêcheurs de finage, entre pêcheurs de finages, entre pêcheurs et agriculteurs (pêcheurs occasionnels), conflits autrefois contenus par les règles et arbitrages coutumiers. Après l'Indépendance, l'abrogation de ce droit et l'autorisation de libre circulation sur tout le domaine halieutique donnent une légitimité toute neuve à des comportements précédemment condamnés, ils ouvrent largement la porte aux stratégies de profit immédiat. En conséquence, la crainte d'épuisement des stocks apparaît chez les pêcheurs sédentaires.

Par contre les pêcheurs migrants, qui ont tout misé sur la pêche, intensifient au maximum leur capacité productive par l'extension de leurs parcours migratoires, par un accroissement de leur équipement et par un recours massif au crédit, se plaçant ainsi de plus en plus étroitement dans les mains des commerçants privés (chap. 2.3, 2.5).

Dans les deux cas, la différenciation entre pêcheurs s'opère de plus en plus nettement en fonction des capacités d'investissement et de moins en moins selon des différenciations ethnico-lignagères.

Dans les deux cas, les stratégies d'exploitation dépendent largement de la situation foncière des producteurs. Par exemple, les pêcheurs du sud du Delta n'ont, traditionnellement et pour des raisons historiques, pas ou peu accès à la terre et sont dans leur majorité de grands migrants. L'accès aux territoires halieutiques ou agricoles apparaît de plus en plus comme un enjeu primordial justifiant toutes les stratégies d'appropriation qui se développent grâce à une réglementation foncière indécise et à une corruption omniprésente. Cette dernière introduit en effet des possibilités nouvelles en permettant de contourner la loi ou encore de se la réapproprier pour conforter le détournement d'anciens privilèges au profit de nouveaux pouvoirs locaux dont, entre autres, le pouvoir des agents administratifs eux-mêmes. Le secteur halieutique a donc évolué d'une économie proche de l'autosubsistance à une économie de marché en pleine expansion. La pêche est devenue une activité hautement lucrative. Dans le courant des années soixante, le revenu moyen des pêcheurs est plus de trois fois supérieur à celui des agriculteurs.

À ce développement économique correspondent des changements importants dans les pratiques halieutiques. Les règles de gestion, précédemment orientées vers des formes non monopolistiques et dont l'un des résultats est la protection à long terme des ressources, ont disparu ou, du moins se sont considérablement affaiblies. Les stratégies d'exploitation précédemment définies en respect d'une codification très stricte ont fait place à des stratégies conflictuelles entre différents groupes (voire entre individus) tournées vers la maximisation d'un profit immédiat.

En bref, la progression économique du secteur s'est effectuée aux dépens de l'ordre foncier et des solidarités inter-groupes, mais ce n'est que lorsque la sécheresse conduira à une forte diminution des stocks deltaïques qu'apparaîtra clairement le prix de ces sacrifices et la fragilité d'un secteur dont la cohérence n'était plus maintenue que par la recherche du profit.

LE CHANGEMENT D'ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE ET BIOLOGIQUE

L'installation de la sécheresse à partir de 1973 se traduira par deux contraintes fortes sur le domaine halieutique :

- la diminution des stocks exploitables et des rendements de pêche du fait de mécanismes bio-écologiques induits par la diminution des crues et la réduction des masses d'eau pérennes ;
- la redistribution spatiale des ressources du fait de la diminution des superficies inondées.

Ces contraintes, comme les précédentes, vont occasionner le réajustement des comportements des pêcheurs qui sont amenés à abandonner les stratégies d'accumulation pour adopter, quand ils le peuvent, des stratégies d'étalement des risques. On observe ainsi, de façon générale :

- *Une diminution relative du capital technique.* Les difficultés économiques auxquelles sont confrontées les unités de production les conduisent à être plus attentives sur les dépenses et à rechercher des engins moins coûteux et plus polyvalents. De même, les engins passifs tels que les pièges, les nasses, les filets dormants sont recherchés pour l'économie de temps de pêche qu'ils permettent. Chez les pêcheurs de finage plus particulièrement, les engins collectifs sont délaissés au profit des engins individuels ou de ceux qui ne nécessitent que peu de main-d'œuvre (chap. 2.3, 4.1, 4.2, 4.4).
- *Un contrôle plus étroit de l'endettement.* Parallèlement, les unités de production ont réduit leur endettement par rapport aux années soixante-dix (chap. 5.4). Cette réduction de l'endettement est particulièrement sensible dans le Macina au cours des dernières années (chap. 5.2). L'achat au comptant concerne aujourd'hui les deux tiers des acquisitions d'engins chez les pêcheurs migrants et les trois quarts chez les pêcheurs de finage (chap. 4.5, 5.1).
- *Un accroissement des migrations extra-deltaïques.* Ces dernières existent depuis les années cinquante mais se sont accrues considérablement depuis l'arrivée de la sécheresse. Dans le cas du Macina (chap. 5.2), on estime qu'une personne par ménage de pêcheur effectue une migration dans sa vie. Ces déplacements, dont la durée moyenne est de trois ans, apportent une aide financière qui permet à de nombreuses unités de se maintenir ; près de 50 % des

ménages bénéficient d'une aide extérieure (chap. 5.1). Cependant cette évolution n'est pas spécifique à la pêche : des taux comparables sont observés chez les éleveurs par exemple (chap. 5.2).

• *Une diversification des activités.* Les modalités que revêt cette diversification dépendent étroitement des contraintes et des choix antérieurs, plus particulièrement de la situation foncière et de la taille des unités de production (Fay, 1990 b), ce qui conduit à distinguer les agro-pêcheurs, et en particulier les pêcheurs de finage, des pêcheurs migrants.

Les pêcheurs de finage qui accèdent au foncier agricole ont la possibilité de partager leurs activités entre la pêche et l'agriculture. Cependant, la modification du calendrier de pêche imposé par la sécheresse et le recouvrement des périodes d'activité entre pêche et agriculture qui en résulte, ainsi que la forte variabilité inter-annuelle des volumes des récoltes et des captures, font que seules les plus fortes unités peuvent supporter le risque d'entreprise que crée la poursuite simultanée des deux spéculations (chap. 5.2). Les petites unités qui n'ont ni les disponibilités nécessaires au renouvellement de l'équipement de pêche et à l'acquisition des intrants agricoles, ni la main-d'œuvre nécessaire à la poursuite simultanée des pêches de décrue et des récoltes, sont conduites à opter soit pour la pêche et l'acquisition de numéraire soit pour l'agriculture et la relative sécurité alimentaire que cette dernière permet. Les mauvaises années, la préférence est généralement accordée à la pêche qui permet de garantir un minimum monétaire, plutôt qu'à l'agriculture qui ne permet pas toujours d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Ce choix est le plus souvent réévalué chaque année et conduit les petites unités à reprendre les activités agricoles dès que les conditions climatiques s'améliorent (cf. cinquième partie).

Parallèlement aux spéculations halieutiques et agricoles, les pêcheurs de finage pratiquent systématiquement diverses activités complémentaires. Les femmes s'adonnent au commerce, à la transformation de produits alimentaires, à des activités de coiffure, de filature, de fabrication de savon, etc. Les hommes complètent le revenu de la pêche par celui du transport en pirogue, de la confection de briques et plus généralement de la maçonnerie et de diverses activités de service (Baumann, 1990 ; chap. 4.5).

Le nombre de *pêcheurs migrants* a fortement décliné car la tendance est à la sédentarisation. Bon nombre de migrants sont allés s'installer de façon durable dans d'anciens campements temporaires où les autochtones les tolèrent et parfois leur donnent accès à la terre (chap. 2.5).

Pour ceux qui poursuivent la migration, ils en ont diminué l'ampleur et augmenté la durée (chap.5.2).

On ne migre plus vers la sortie du Delta comme on le faisait couramment pendant le "boom" halieutique.

Le choix d'une activité exclusivement (ou presque exclusivement) halieutique, s'il ne se traduit pas par une errance de groupes paupérisés, induit un accroissement considérable des dépenses de tout genre : frais de transport, de location de main-d'oeuvre, d'approvisionnement en céréales, mais également frais d'accès aux ressources tels que les taxes officielles dont l'acquiescement est indispensable pour les migrants mais aussi les taxes officieuses imposées par les pêcheurs sédentaires et l'administration, enfin frais d'acquisition, d'entretien et de renouvellement d'un matériel représentant un investissement très supérieur à celui des pêcheurs de finage. Les besoins annuels en numéraire d'un ménage en migration seraient de l'ordre du million de francs CFA dont un tiers pour les taxes diverses (chap. 5.1). Il en résulte qu'avec la diminution de rendement consécutive à la sécheresse, la migration est devenue une stratégie dépendante, dans la mesure où pour être rentable elle ne peut être partagée que par un petit nombre d'unités. Malgré cette limitation de fait, les grands migrants ont développé un matériel et un savoir faire qui leur permettent d'exploiter la plus grande diversité possible de biotopes pendant la plus longue période possible afin de minimiser le risque de mauvaise pêche (chap. 5.2 ; 4.3).

LES MÉCANISMES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR

L'évolution du secteur halieutique, que nous venons de retracer à grands traits, montre à chacune de ses étapes le même enchaînement de processus :

Certains événements se produisent (aménagements économiques, changements politiques, aléas climatiques) qui peuvent modifier la logique de fonctionnement du secteur halieutique en produisant des contraintes, parfois des opportunités nouvelles.

Ces dernières favorisent, chez les pêcheurs, la généralisation de comportements déjà existants mais précédemment marginaux (les migrations préexistaient au "boom" halieutique, les conflits préexistaient à la nationalisation des eaux). La pression exercée par de nouvelles contraintes agit donc comme un amplificateur de certains choix individuels qui deviennent mieux adaptés au nouveau contexte social, économique ou biologique de la pêche.

La généralisation de ces choix individuels provoque l'évolution de l'ensemble du système productif dont les caractéristiques changent et peuvent induire à leur tour de nouveaux ajustements dans les stratégies individuelles d'exploitation : par exemple l'interdiction

des grands filets dans les pêches de finage conduit au développement des migrations vers les zones non réglementées, qui favorise à son tour le désir d'émancipation des cadets. Dès lors, la chronologie des perturbations n'est pas indifférente puisque les effets d'une perturbation sur le système halieutique préparent ce dernier à la réponse adaptative qu'il opposera aux perturbations suivantes. L'évolution de la pêche est un processus continu et orienté.

La pertinence des facteurs explicatifs

On a montré que la pêche, en tant que secteur d'activité sociale et économique basé sur l'usage d'une ressource naturelle renouvelable, se structure et évolue sous la pression d'un grand nombre de facteurs de nature très variée. Mais parmi tous ces facteurs, il en est qui sont d'une plus grande importance et qui expliquent l'essentiel de la dynamique de la pêche à un moment donné et d'autres dont l'influence est secondaire et qui peuvent être négligés.

Le problème auquel est confronté le gestionnaire est d'identifier les facteurs pertinents, ceux qui lui permettront une compréhension suffisante de l'évolution de la pêche dont il a la charge, pour la prévoir et l'orienter

La *gestion rationnelle* ne considérait pour sa part que les mortalités induites par la pêche sur une population considérée dans un milieu supposé à l'équilibre. "Le paradigme de la biologie des pêches postule que la reproduction, la survie et la production de n'importe quelle population de poissons sont virtuellement indépendantes des changements d'abondance des autres composantes biotiques de la collection d'eau" (Rigler, 1982). Les modèles prévisionnels de la théorie halieutique, tels qu'ils ont été conçus dans les années cinquante, étaient de simples outils "d'aide à la décision" destinés à faciliter l'orientation d'une stratégie d'exploitation d'un stock donné. Néanmoins, dans la pratique, leur relatif succès devait rapidement en faire la base universelle, le modèle de la gestion *des pêcheries et non plus des stocks*. Or les nombreuses simplifications qu'ils comportaient pour mieux répondre à leur vocation première font qu'ils ne tiennent aucun compte des facteurs écologiques et sociaux. Quant aux facteurs économiques, ils n'étaient pas réellement intégrés à la conduite des pêcheries et n'étaient pris en compte jusqu'à une époque très récente que pour expliquer les phénomènes de surexploitation selon les présupposés de l'économie néo-classique.

Il en résulte que si de tels modèles peuvent s'appliquer avec succès dans certaines pêcheries dont l'environnement écologique, politique, social et écono-

mique varie peu, cette situation avantageuse ne présente cependant aucun caractère de généralité et ne saurait donc constituer une règle.

La pertinence du choix de tel ou tel facteur explicatif s'appuie nécessairement sur une connaissance préalable de tous les facteurs à considérer et sur une mesure précise de l'influence de chacun (Dagognet, 1977 ; Stengers, 1987). Il n'existe aucun moyen de décréter *a priori* (sans étude préalable) que tel ou tel facteur est essentiel ou secondaire.

Par ailleurs, l'histoire évolutive des pêches deltaïques montre que l'importance des déterminants est contingente et ne peut être définie une fois pour toutes. En effet, les ajustements permanents des stratégies productives aux contraintes environnementales provoquent des modifications des caractéristiques globales de l'ensemble du secteur de production, qui peut ainsi changer de mode de fonctionnement et devenir sensible à des contraintes qui précédemment étaient sans influence sur lui. Ainsi, la nationalisation des eaux et des ressources décrétée par l'Etat socialiste est restée sans grande répercussion sur la dynamique du secteur tant que le potentiel halieutique du Delta était élevé. La sécheresse, en réduisant l'abondance globale des ressources, a modifié cette situation. C'est alors que le changement de réglementation a favorisé une généralisation des conflits entre pêcheurs. Tout s'est passé comme si la sécheresse avait tout à coup rendu l'ensemble du secteur halieutique particulièrement sensible au changement de réglementation (chap. 2.5 et cinquième partie).

Alors que ce changement de réglementation pouvait être considéré comme un phénomène secondaire avant 1970-1973, il devient ensuite un phénomène majeur qui ne peut plus être négligé.

Cet exemple illustre le fait que la pertinence des variables et des processus explicatifs ne peut être décidée une fois pour toutes par l'observateur. Elle ne dépend pas de lui mais de la dynamique propre du système. Elle doit donc être périodiquement contrôlée et réajustée.

La prévision et ses limites

À la différence des systèmes simples, dans lesquels la connaissance des mécanismes et d'un état donné permet de définir avec certitude le passé comme le futur, la pêche présente une trop grande complexité pour pouvoir être entièrement déterminée. De ce fait, elle ne peut être entièrement prévisible.

Cette propriété peut être explicitée par un exemple simple. Imaginons qu'ayant par un biais quelconque réussi à rendre l'effort total de pêche parfaitement stable, l'on souhaite prévoir les productions qu'il autorisera, à quelle échéance peut-on faire cette prévision ?

On sait que la production dépend alors essentiellement de l'importance de la crue. Il est donc possible de définir avec une faible marge d'erreur la production des douze mois à venir dès l'amorce de la décrue en aval de Mopti.

Comme on peut établir une correspondance entre les débits de Mopti et ceux des stations hydrologiques situées en amont sur le Bani et le Niger, il est possible de gagner quelques semaines dans la prévision sans perte notable de précision.

Peut-on envisager une prévision à plus long terme ? On peut imaginer qu'il soit important, pour diverses raisons, d'estimer la production de poisson des pêcheries du Delta à un, deux, voire trois ans d'avance. Pour cela il conviendrait d'estimer l'importance des crues à venir. Or il n'existe pas de relation établie permettant cette prévision. Dans ces conditions, l'hypothèse la plus simple est de considérer que la crue suivante sera peu différente de la crue actuelle. L'erreur moyenne calculée d'après les données disponibles de 1953 à 1990 (chap. 1.1) est alors de 36 % pour une prévision à un an, 38 % à deux ans, 45 % à trois ans. Ces chiffres paraissent acceptables mais il s'agit de moyennes et les écarts observés peuvent dépasser respectivement 200 %, 300 % et 400 %. Que devient alors l'utilité d'une telle prévision ? Pour l'améliorer il faudrait être en mesure de prévoir les éléments du climat une ou plusieurs années à l'avance. Ce qui semble totalement exclu du fait de la nature chaotique des phénomènes impliqués.

On pourrait reprendre la même démonstration pour l'évolution sociale, technique, ou économique du secteur halieutique. On aboutirait aux mêmes conclusions avec une source supplémentaire d'incertitude puisqu'on ne maîtrise pas, comme dans le cas précédent, les différents mécanismes d'évolution.

Si donc il est possible de cerner avec une précision acceptable les conséquences à court terme des événements qui adviennent dans le secteur halieutique deltaïque, l'horizon temporel de ces prévisions est nécessairement limité. Il en résulte que la surveillance permanente des diverses caractéristiques d'une pêcherie est une condition essentielle à sa bonne gestion.

Nous concluons ici en remarquant que le modèle halieutique classique constitue donc, dans sa généralisation, un modèle inadapté à la compréhension des pêcheries artisanales. Ainsi dans l'analyse des facteurs de crise des pêches du Delta Central, l'attention trop exclusivement orientée vers le devenir des populations de poisson a conduit à négliger les difficultés occasionnées par les problèmes économiques, réglementaires et fonciers que connaît le secteur.



B. Stomai

Poisson brûlé.